

Uranium, prudence toujours de mise

C'est un test de routine, effectué le 10 juillet dernier à la demande de l'administration régionale Bruxelles-Environnement, qui avait donné l'alerte : les eaux d'une citerne servant à alimenter des WC et douches du complexe sportif du collège Saint-Pierre, à Uccle, ont révélé des concentrations élevées d'uranium. Même topo dans le potager et la mare pédagogique voisins appartenant à l'école communale du Centre.

Des analyses complémentaires ont ensuite été menées, confirmant la présence d'uranium naturel à un taux important mais toutefois inférieur aux normes autorisées pour les eaux de culture et les boues de drainage par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Par mesure de précaution, les deux établissements avaient été priés d'éviter tout contact avec les eaux de la citerne et de l'étang.

Dans une question adressée écrite à la ministre de l'Environnement, la députée Françoise Schepmans (MR) a voulu connaître l'avancée du dossier, d'autres analyses ayant été programmées notamment pour définir la source de la pollution. Dans sa réponse Evelyn Huytebroeck (Ecolo) précise que les investigations menées n'ont pu permettre de déterminer la cause exacte de la présence d'uranium. La piste de l'ancienne sablière reste donc d'actualité : en 1907, l'endroit avait servi de décharge industrielle : des terres de remblai y ont été amenées.

L'interdiction de consommer légumes et fruits des potagers ou d'utiliser l'eau souterraine dans les environs du centre sportif reste de mise. Forages et analyses supplémentaires seront encore nécessaires pour identifier les terrains touchés par la pollution. ■

PATRICE LEPRINCE

Le Soir 10/10/2009